



Conditions Générales de Vente

Hébergement

En gîte rénové: 1 chambre double avec 1 grand lit ou 2 lits jumeaux, télévision, 1 salle de bain avec sanitaires complets, 1 séjour salon, terrasse et salon de jardin. Les draps et le linge de toilette sont fournis. Le service hôtelier est en option.

Restaurant

Petits déjeuners copieux (buffet) composés de boissons chaudes à volonté, jus d'orange, Pain, beurre, confiture, biscotte, brioche, yaourt, fromage blanc, compote, fruits, viennoiserie une fois dans le séjour.

Repas pris au restaurant des Chênes Verts ou à l'extérieur.

Cuisine soignée, 1/4 vin compris à chaque repas, fromage et café le midi.

Préciser 15 jours avant le séjour, si personne avec régime alimentaire.

Sur place

Gratuit : piscine et bain à remous chauffés aux vacances scolaires et jours fériés, minigolf, pétanque,

Salle de jeux : jeux de société... billard, baby-foot,

à l'accueil : bibliothèque, Cyber Espace Wifi.

Payant : sur réservation, sauna et massage bien être aux huiles essentielles.

Le prix

Il comprend : l'hébergement en chambre double, la pension complète, les visites guidées et soirées prévues au programme et un accompagnateur des Chênes Verts, l'apéritif de bienvenue,

Il ne comprend pas : la taxe de séjour (0.35 / pers/nuit), les frais de dossier (40 euros), les options proposées au devis, le transport, le supplément chambre seule (15€/ nuit), l'assurance annulation groupe facultative mais fortement conseillée (dossier fourni).

Le Relais « les Chênes Verts », participe aux opérations promotionnelles Cap France, soit une remise si vous êtes porteur d'un chèque de fidélité ; également 5% de remise sur votre séjour sur présentation de votre licence F.F.R.P.

Réservation et Paiement

La réservation n'est effective qu'à réception du contrat signé accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour.

Le règlement :

-30% à la signature du contrat

-50% 1mois avant le séjour

-le solde à l'arrivée

Annulation

En cas d'annulation du séjour, les acomptes restent acquis au relais. Celle-ci doit être signifiée par écrit.

Toute personne annulant 10 jours avant l'arrivée, le séjour est dû en totalité.